



Convention on
Biological Diversity



THE ABS
CAPACITY
DEVELOPMENT
INITIATIVE



L'INITIATIVE DE
RENFORCEMENT
DES CAPACITES
POUR L'APA

Intégration de la mise en œuvre de coopération mutuelle du Traité international et du Protocole de Nagoya dans le cadre des objectifs généraux de la politique nationale – Un atelier pour les équipes nationales des acteurs politiques

Organisé conjointement par

Bioversity International et l'Initiative de renforcement des capacités pour l'APA, en coopération avec les Secrétariats de la CDB et du TIRPAA ainsi que de la Commission de l'UA

16 au 20 novembre 2015

Institut International de Recherche sur l'Elevage, Addis-Abeba, Ethiopie

Contexte

L'entrée en vigueur du Protocole de Nagoya (PN) sur l'accès et le partage des avantages (APA) en octobre 2014 a entrepris de nouveaux efforts pour renforcer et mettre en œuvre des mécanismes d'accès et de partage des avantages au niveau national. Dans le même temps, de nombreux pays travaillent également pour élaborer des politiques et des processus afin de mettre en œuvre le système multilatéral d'accès et de partage des avantages dans le cadre du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Des mesures administratives, législatives ou politiques, pour mettre en œuvre les deux instruments, doivent être cohérents et se renforcer de façon mutuelle. Jusqu'à présent, dans un certain nombre de pays, les efforts de mise en œuvre ont été contestés par des incertitudes au sujet de la façon d'aborder l'interface entre ces systèmes et les processus nationaux retardés.

Les organisateurs de cet atelier ont soutenu les efforts précédents pour réunir des experts, des intervenants et des décideurs politiques afin de renforcer des outils et des méthodes pour favoriser la mise en œuvre coordonnée et solidaire. En 2014, ils ont organisé un atelier national pour les points focaux du TIRPGAA, de la CDB et du PN de 20 pays avec la présence de nombreuses parties prenantes dont le travail quotidien nécessitait une mise en œuvre harmonieuse.¹ Davantage de travaux sont nécessaires dans cette région pour élaborer les

¹ Un compte rendu complet des résultats de la réunion est fourni dans « La mise en œuvre de coopération mutuelle du Traité international et du Protocole de Nagoya: Une amorce pour les points focaux nationaux et les autres parties prenantes » disponible en ligne: <http://www.bioversityinternational.org/e-library/publications/detail/mutually-supportive-implementation-of-the-plant-treaty-and-the-nagoya-protocol/>.

meilleures pratiques, les choix et modèles pour les décideurs politiques devant être pris en compte lors de la mise en place de leurs politiques nationales afin de mettre en œuvre ces deux accords.

Au même moment, Il est néanmoins impératif que l'élaboration des politiques et la mise en œuvre de l'accès et du partage des avantages (pour les deux instruments) ne se déroulent pas dans un vide au niveau de la politique nationale et ne se séparent pas d'autres objectifs nationaux et processus de planification. La mise en œuvre du Traité international, de la CDB et du PN peut et devrait être complémentaire, et être intégrée avec les processus de planification nationale des Etats en vue de l'utilisation et la conservation durables de la diversité biologique, de relever les défis de la sécurité alimentaire dans le contexte du changement climatique, du développement économique rural et de la lutte contre la pauvreté. Il est également d'une importance cruciale d'élargir les discussions sur la mise en œuvre de coopération mutuelle de ces deux accords et de leurs liens avec les efforts régionaux visant à lutter contre le changement climatique, l'utilisation durable, etc. En effet, ce sont toutes les conclusions que les points focaux du TIRPGAA, de la CDB et du PN ont souligné lors de l'atelier de 2014 mentionné ci-dessus.

Objectifs

Dans ce contexte, cet atelier « d'équipes nationales » a l'intention de renforcer la sensibilisation au Protocole de Nagoya, à la CDB, au Traité international et son système multilatéral (MLS) avec les acteurs clés de la finance et des processus nationaux de planification liés à l'adaptation au changement climatique, aux SPANB et au développement rural, et pour promouvoir la fertilisation croisée dans la planification nationale et les processus de prise de politique où l'accès et le partage des avantages a le potentiel pour apporter des contributions importantes.

L'atelier réunira en particulier des équipes nationales qui auront l'opportunité:

- D'identifier les domaines d'intérêt commun dans l'élaboration de la politique nationale, avec un accent particulier sur la façon dont l'APA peut jouer un rôle de soutien pour la réalisation de l'utilisation et la conservation durables de la diversité biologique, l'adaptation au changement climatique, la lutte contre la pauvreté et les objectifs de développement rural ;
- D'identifier les options pour les processus administratifs de soutien mutuel et la coopération entre i) les organismes responsables de la mise en œuvre des mesures d'accès et de partage des avantages en vertu du Protocole de Nagoya et du TIRPGAA, ii) les organismes responsables pour d'autres processus de planification nationale pertinente, et iii) les autres parties prenantes ;

- De discuter et d'élaborer des propositions possibles pour le financement du FEM et d'autres bailleurs de fonds afin d'assurer l'élaboration de la politique complémentaire au sein de laquelle l'accès et le partage des avantages a un rôle à jouer.

Résultats attendus

Il est souhaité que les résultats de cet atelier auront un impact positif sur les processus nationaux pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et du Traité international de manière à compléter et soutenir, non seulement, les objectifs de ces deux accords, mais également, des objectifs nationaux complémentaires liés à la conservation de l'agrobiodiversité et l'utilisation durable, l'adaptation au changement climatique, la lutte contre la pauvreté, etc.

Il est prévu que dans la période qui aura suivi l'atelier, les équipes nationales se coordonneront avec des plans, ayant débuté au cours de l'atelier, qui impliqueront une coordination plus étroite et une planification à long terme, y compris, un projet d'élaboration de la proposition.

L'atelier permettra également de fournir des informations utiles et des réflexions – sous forme de rapport d'atelier, de notes d'orientation et de fiches d'information – pour les décideurs politiques nationaux souhaitant lier la planification nationale et l'élaboration des politiques à un certain nombre de secteurs et de domaines d'intérêt potentiels.

Méthodologie/Processus

La sélection des participants

L'atelier sera en mesure d'accueillir uniquement dix équipes nationales (jusqu'à cinq membres chacun). Nous ferons circuler un appel à manifestation d'intérêt pour les points focaux africains du TIRPGAA, de la CDB et du PN. Les points focaux seront également chargés de recruter 2-3 collègues supplémentaires de leurs pays dans les domaines suivants:

- Un représentant du ministère chargé de la **planification de l'adaptation au changement climatique dans le secteur agricole**, idéalement, un candidat qui a aussi été ou est engagé dans l'élaboration du Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) ou PAN.
- Un représentant de l'**autorité nationale de planification** – responsable de la planification nationale pour le développement en matière de recherche scientifique (par exemple, l'identification des priorités nationales concernant la recherche, le renforcement des capacités nationales concernant la recherche), la réduction de la pauvreté et les stratégies nationales en matière de biodiversité et les plans d'action.
- **Le point focal opérationnel du FEM** - Ils sont responsables des aspects opérationnels des activités du FEM tels que l'approbation des propositions de projets pour confirmer qu'elles sont conformes aux plans nationaux et aux priorités et la coordination du FEM, afin de faciliter l'intégration et la consultation au niveau national. Une liste complète des points focaux du FEM est disponible en ligne: https://www.thegef.org/gef/focal_points_list.

Enquête avant-atelier et partage d'informations

Après avoir été sélectionné, un très court sondage sera envoyé à chaque membre des équipes nationales concernant leurs perceptions concernant la mise en œuvre dans leurs pays des mesures d'APA relatives au Protocole de Nagoya, à la CDB, au Traité international et son système multilatéral (MLS), les liens avec d'autres processus d'élaboration de la politique nationale, les défis rencontrés et les opportunités futures. Les réponses seront compilées, synthétisées et présentées aux participants au cours de la première journée de la réunion.

En tant que lectures obligatoires, quelques références majeures seront distribuées avant la réunion.

Déroulement de l'atelier

L'atelier se concentrera sur l'échange d'expériences et l'apprentissage commun. À cette fin, les participants seront amenés à travers une série d'exercices participatifs, soit par équipes nationales, soit en groupes avec leurs homologues d'autres pays ou soit regroupés sur la base d'un intérêt thématique particulier (par exemple, l'utilisation durable, la lutte contre la pauvreté, le changement climatique, etc.). Les participants examineront les liens entre les processus d'APA et la planification nationale, par le biais, notamment, du rôle de la planification dans l'identification des ressources génétiques au sein du pays qui pourrait être d'intérêt à l'extérieur, ou les besoins en ressources génétiques pour l'adaptation au changement climatique.

Se fondant sur les scénarios d'interface examinés dans l'atelier précédent, les participants travailleront également sur des idées de propositions pour le FEM et d'autres bailleurs de fonds qui aident à la mise en œuvre de soutien mutuel du Traité international et du PN, en se basant sur les idées de l'atelier et sur les financements actuels du FEM et d'autres bailleurs de fonds en matière d'APA, de changement climatique, de lutte contre la pauvreté et des projets liés à l'utilisation durable qui ont été mis en œuvre dans leurs pays.

Compte tenu de l'adoption récente des lignes directrices stratégiques de l'UA sur la mise en œuvre coordonnée du Protocole de Nagoya sur l'APA, les participants auront l'occasion de réfléchir à leurs idées et propositions initiales avec des représentants compétents de la Commission de l'UA, y compris, le Comité des représentants permanents, en vue de la sensibilisation, au niveau politique, de la mise en œuvre de soutien mutuel de ces deux instruments.

Les sujets et les thèmes spécifiques seront introduits par les représentants des institutions organisatrices et sélectionnés par des personnes-ressources des groupes des parties prenantes, telles que les banques de gènes, le secteur privé (par exemple, les éleveurs), la recherche, la société civile et les communautés autochtones et locales.

La traduction simultanée en anglais/français/anglais sera disponible pour la plupart des séances de l'atelier.

Contact

Michael Halewood, Leader Genetic Resources Policies, Institutions and Monitoring Group, Bioversity International

T + 39 06 6118 294 E m.halewood@cgiar.org

Andreas Drews, Manager, ABS Capacity Development Initiative

T +49 (6196) 79-1363 E andreas.drews@giz.de